

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers Colotis,

2021 a de nouveau été rythmée par la pandémie avec son lot de changements dans nos habitudes. Nous avons pu apprécier la chance que nous avons de vivre dans le Hameau de Villers qui nous offre un espace de liberté pour se ressourcer.

2021 a été aussi la première année d'exercice du nouveau bureau qui a orienté son action sur la communication avec l'utilisation de nouveaux outils tels que les newsletters, le site web, les commissions de travail, les grilles d'évaluation, afin que vous soyez informés des différents projets en cours et surtout que vous puissiez y participer.

Nous avons organisé le conseil par mission en binôme pour assurer une pérennité des dossiers lors de changement de syndics. Découvrez ci-après la liste des nouveaux binômes pour cette année.

Je profite de ce point sur l'organisation pour vous informer que Monsieur Daniel Philippe a remis sa démission au conseil syndical avec effet au 1er janvier. Je tiens ici à le remercier pour son professionnalisme, pour le travail accompli lors de ces années tant sur la qualité de l'entretien de notre réseau d'eau que sur la mise en place de la radio relève.

Je reprends directement en charge les relations avec les distributeurs d'eau. Madame Marinier rejoint la mission eau.

En 2022, nous accentuerons ces échanges avec vous, au travers du projet important de reboisement de l'allée Bourette pour lequel une commission est créée, ou encore d'entrevues avec les nouveaux propriétaires pour discuter de leur projet d'installation et les informer sur nos règles, sans oublier le pot d'accueil qui offre un moment de convivialité apprécié.

Nos statuts nous permettent désormais d'utiliser la messagerie électronique pour l'envoi des documents des assemblées. Nous allons lancer une « campagne mails » pour recueillir vos accords comme la loi nous l'impose. Je vous remercie pour vos retours car cette alternative permettra, outre l'économie de frais postaux, de faciliter ce travail administratif important de fin d'année.

Croyez que nous sommes soucieux de créer cet espace d'échanges, de transparence, de communication, qui permet de vivre harmonieusement dans notre Hameau. Aussi, si vous souhaitez prendre connaissance d'un document ou que nous avons omis de vous le communiquer, n'hésitez pas à le demander au travers de notre site ou au secrétariat du bureau.

Le conseil syndical et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Prenez bien soin de vous et de vos familles,

Gérard Touratier

# LE CONSEIL SYNDICAL

## UNE NOUVELLE ORGANISATION

Le conseil des syndicats a du être remanié et certains membres ont souhaité changer de missions.

**Françoise Duclos Grenet** rejoint **Evelyne Marinier** pour assurer la mission Arbres. **Patricia Bon** travaillera désormais avec **Claudie Lejeune** et **Dominique Guerry** sur la mission Urbanisme.

La mission Eau est maintenant assurée par **Gérard Touratier**, qui remplace Daniel Philippe, en collaboration avec **Evelyne Marinier**.

Les autres missions restent inchangées.

Vous pouvez retrouver plus de détails sur les différentes missions sur le site internet [www.asphv.com/conseil-syndical](http://www.asphv.com/conseil-syndical).



## LES MEMBRES DES DIFFERENTES MISSIONS

**Direction** : Gérard Touratier et Marie-Christine Desarbres

**Finances** : Stéphanie Delaporte et André Sautereau

**Eau** : Gérard Touratier et Evelyne Marinier

**Urbanisme** : Patricia Bon, Claudie Lejeune et Dominique Guerry

**Arbres** : Evelyne Marinier et Françoise Duclos-Grenet

**Sécurité** : Françoise Duclos-Grenet et Dominique Guerry

**Communication** : Patricia Bon et Stéphanie Delaporte

## ALLÉE BOURETTE, EN ROUTE POUR UN 2<sup>ÈME</sup> CENTENAIRE... SAISON 2

Comme nous vous en avons informé lors de notre AG de novembre 2021, un reboisement du haut de l'allée Bourette est nécessaire et un appel à volontaires pour constituer une commission de réflexion a été fait.

Nous avons pensé qu'il était bon que des personnes intéressées par ce projet, viennent apporter leurs idées et leurs savoirs. Nous avons eu dix réponses de propriétaires souhaitant faire partie de cette commission, plusieurs étant directement concernés car habitant l'allée Bourette.

### CREATION D'UNE COMMISSION

Cette commission est à présent constituée et se compose de l'ensemble des propriétaires qui se sont proposés.

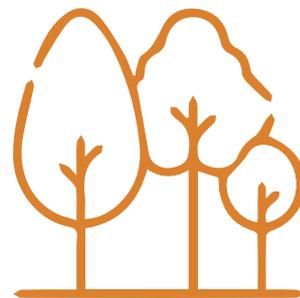
Les travaux de la commission débuteront bientôt et permettront d'établir un projet adapté à nos souhaits, et réaliste sur le plan de la faisabilité et de son financement.

Il nous faudra fixer la stratégie de reboisement et celle-ci nécessite la prise en compte de multiples facteurs tels que :

- Aspect esthétique, qui doit rester cohérent avec l'existant,
- Choix des essences d'arbres en prenant en compte, tout d'abord, l'adaptation aux contraintes climatiques et de sol, puis la longévité (n'oublions

pas que notre choix intéresse plusieurs générations à venir) et enfin leur croissance (envergure à l'âge adulte),

- Secteurs à replanter prioritairement, étalement des campagnes de reboisement etc.,
- Enveloppe financière, puisque nous parlons ici de plusieurs dizaines de milliers d'euros.



Toutes ces questions seront débattues lors des réunions.

### CONSEILS D'EXPERTS ET VOTE EN ASSEMBLÉE

Au cours de l'élaboration du projet, nous prendrons également conseil auprès d'experts institutionnels du domaine arboricole, ce qui permettra d'établir un cahier des charges exhaustif, précis et réaliste des modalités de la restructuration. Celui-ci sera proposé à des entreprises arboricoles pour établissement de devis.

Le projet, une fois finalisé sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale 2022.

# INFORMATION SÉCURITÉ 2022/2023

Nous souhaitons vous apporter quelques informations sur l'avancée des projets en cours et sur les futures actions que nous souhaitons mener dans le cadre de la sécurité.

## SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Nous avons rencontré Madame la Maire, l'Elu sécurité et le Directeur de la sécurité pour faire un constat sur l'année écoulée.

Plusieurs aspects :

- La présence renforcée de la Police Municipale, plus visible, permet d'assurer une meilleure couverture sur le Hameau ainsi qu'une meilleure réactivité sur les lieux.
- L'augmentation significative des adhésions sur Voisins Vigilants permet grâce à la vigilance de tous, de déclencher très précocement des alertes auprès des forces de l'ordre.

Pour cela nous remercions chacun d'entre vous pour votre investissement.

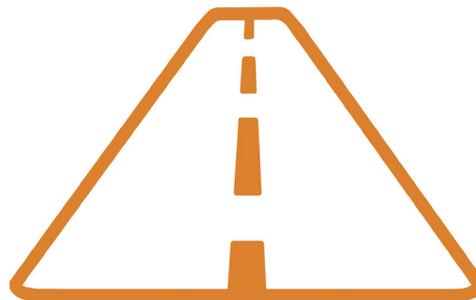
**Nous profitons de l'Info Villers pour vous demander de ne pas vous rendre sur les lieux afin de faciliter l'action de la police et de ne pas gêner leur intervention.**

Lors de notre dernière assemblée générale, vous avez voté majoritairement le budget permettant le recrutement d'une société de surveillance. Après concertation avec les responsables de la Mairie, il nous semble pertinent de privilégier une entreprise cautionnée par la collectivité. Cela permettra d'agir en complémentarité avec la Police Municipale.

La finalité reste bien sûr la dissuasion ! Nous reviendrons très vite vers vous lorsque cela sera contractualisé pour vous préciser les modalités pratiques.

## LA VITESSE EXCESSIVE DANS NOS ALLÉES

Ce point a été largement abordé lors de la dernière assemblée générale de novembre. Nous avons, une nouvelle fois, évoqué cette problématique avec la municipalité.



Plusieurs pistes vont être étudiées. Nous vous proposons de participer à cette réflexion en créant une commission dont l'objectif sera de faire des propositions adaptées qui devront être acceptées par la mairie, afin de réduire la vitesse dans le hameau, protéger les promeneurs, les enfants et les habitants sans en altérer son charme.

La municipalité est seule, bien sûr, à avoir autorité sur la signalétique de la voirie.

Nous avons besoin qu'une dizaine de personnes se portent volontaires pour nous accompagner sur ce projet.

Pour ceux qui sont intéressés, nous vous remercions de nous transmettre le plus rapidement possible sur le mail « Mission Sécurité » ([securite@asphv.com](mailto:securite@asphv.com)) vos coordonnées pour que nous puissions vous contacter.

Vous l'avez bien compris, notre motivation est forte pour assurer une meilleure sécurité dans notre Hameau qui nous est cher.

La mission sécurité reste disponible, et à votre écoute pour toute information ou questions complémentaires.

---

# NOUVEAUX HABITANTS DU HAMEAU... SOYEZ LES BIENVENUS

A vous tous qui venez d'arriver au Hameau de Villers, l'équipe des syndicats vous souhaite la bienvenue.

## UN CADRE UNIQUE

Choisir de venir résider ici c'est opter pour un cadre de vie agréable, verdoyant, chaleureux, c'est aussi entrer dans une communauté composée de presque 600 propriétés dont chacune possède son charme et son style. Mais ce qui nous réunit essentiellement c'est le cadre exceptionnel de notre environnement. Choisir d'habiter dans le Hameau, c'est aussi en accepter ses règles au travers de son cahier des charges qui vise à maintenir, depuis des décennies, son caractère unique.

Dans ce contexte, nous souhaitons vous accueillir pour faire votre connaissance, répondre à vos questions, vous apporter toutes les informations nécessaires pour faciliter votre installation.

Nous vous proposons de vous recevoir individuellement dans les bureaux de notre «Maison du Hameau» au 38 bis allée de la Calmande.

Vous pourrez ainsi faire connaissance avec les membres du bureau.



Par ailleurs, chaque année, nous organisons "le pot du Hameau", au cours duquel nous rencontrons et échangeons avec tous les habitants. C'est l'opportunité de connaître vos voisins plus ou moins proches. Nous vous tiendrons informés de la date, dès que la situation sanitaire nous le permettra.

## RENCONTRONS-NOUS

Sachez que nous serons ravis de vous rencontrer et de partager avec vous l'histoire de notre Hameau. Pour organiser un rendez-vous, vous pouvez contacter Sabine au secrétariat du bureau au 01 60 65 91 91 lors des horaires d'ouverture ou écrire à Françoise Duclos-Grenet par mail [fduclosgrenet@asphv.com](mailto:fduclosgrenet@asphv.com)

---

# RECEVEZ LES DOCUMENTS OFFICIELS PAR EMAIL



Comme annoncé au cours de l'AG, nous souhaitons privilégier les envois de documents officiels par voie électronique dans un souci d'économie de papier, de budget et de temps. Pour effectuer ces envois, il nous faut votre autorisation préalable. C'est pourquoi vous recevrez prochainement un formulaire de consentement.

Vous ne souhaitez pas recevoir ces documents par mail ?

Pas de problème, ils vous seront remis comme d'habitude au format papier. Mais nous vous encourageons fortement à prendre ce nouveau virage numérique.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter : [contact@asphv.com](mailto:contact@asphv.com)

---

# COLLECTE DES DECHETS - HAMEAU DE VILLERS

## NOUVEAU PLANNING

**Déchets ménagers** : Mardi et vendredi

**Emballages** : Jeudi

**Déchets verts (semaines 11 à 50)** : Mercredi

---

Bureau du syndic - 38 bis allée de la Calmande - Tel : 01 60 65 91 91 - [hameau-de-villers@asphv.com](mailto:hameau-de-villers@asphv.com)

Site Internet : [www.asphv.com](http://www.asphv.com)

Ouverture : lundi matin de 8h30 à 12h, mardi, mercredi et jeudi après-midi de 14h à 17h30.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter le bureau, par téléphone pendant les horaires d'ouverture ou par email.